

Recommandations et points de vigilance

pour faire évoluer qualitativement un Projet Educatif de Territoire

Ces recommandations et points de vigilance émanent d'une action de formations expérimentales conduite par le GAD PEDT de Loire Atlantique et dont l'objectif est de renforcer la dynamique locale, initiée dans le cadre du PEDT.

Elles résultent des échanges entre acteurs de la communauté éducative (élus, enseignants, animateurs, personnels municipaux, parents d'élèves) impliqués dans la mise en œuvre du Projet Educatif de territoire.

- 1 - Développer des projets partagés sur les différents temps de l'enfant pour donner plus de sens dans un souci de cohérence.
- 2 - Organiser le tuilage entre les adultes pour améliorer les transitions vécues par les enfants entre les différents temps.
- 3 - Rechercher les liens et la cohérence entre le projet d'école et le projet périscolaire (collaborations interprofessionnelles, parcours éducatifs...).
- 4 - Impliquer plus encore les enfants dans les choix, et prendre en compte leur expression et avis (aménagement des espaces, propositions d'activités...)
- 5 - Prendre en compte les besoins des enfants dans les propositions en respectant mieux leurs rythmes (laisser le choix de faire ou de ne rien faire)
- 6 - Favoriser l'accueil de tous les publics (inclusion des enfants en situation de handicap) et encourager la mixité sociale et de genre
- 7 - Améliorer les espaces existants en les aménageant de façon concertée. Rechercher de meilleures règles et conditions pour la mutualisation du matériel.
- 8 - Mettre en place des règles de vie partagées et harmonisées sur les différents temps de l'enfant (= recherche de cohérence).
- 9 - Identifier un coordonnateur du PEDT dont le rôle est précisé et connu de tous les partenaires éducatifs.
- 10 - Animer une instance participative et concertée (élus, équipe enseignante, équipe d'animation, parents, représentants d'associations locales, services intéressés de la collectivité...) qui assure le suivi du projet et favorise l'émergence d'initiatives communes,
- 11 - Mobiliser les ressources du territoire (sportives, culturelles...) et encourager les partenariats notamment avec les associations
- 12 - Identifier les besoins de formation, et instaurer des actions de formations partagées
- 13 - Valoriser le projet par une communication en direction de familles.